résumé

Le Canada se classe au deuxième rang de tous les pays producteurs et exportateurs de poisson, de végétation marine et de produits de la mer. En 1992, nos prises totales s'élevaient à plus de 1,3 milliard de dollars canadiens. Nous exportons près de 80 p. 100 de notre production, pour une valeur d'au-delà de 2,45 milliards de dollars. Nos meilleurs clients sont, dans l'ordre, les États-Unis où aboutissent 56 p. 100 de nos exportations, l'équivalent de plus de 1,3 milliard de dollars canadiens), le Japon et la CE. Il y a chez nous plus de 110 000 pêcheurs, ainsi que 1 250 entreprises de transformation établies dans plus de 1 400 localités canadiennes.

L'industrie canadienne des produits de la pêche est mondialement reconnue pour l'avancement de ses méthodes de gestion de la ressource et de ses services d'inspection, ainsi que pour la qualité et la salubrité de ses produits. Ses exportations sont principalement constituées de poissons vivants, frais, congelés, salés ou secs, mais des créneaux réservés aux produits innovateurs s'ouvrent déjà à elle. Il semble qu'il serait profitable de poursuivre et d'intensifier nos initiatives de promotion générique, notamment sur le plan de la commercialisation des produits transformés comme le saumon et le homard.

1) La diversification de la pêche commerciale au profit d'espèces abondantes, mais sous-exploitées, pourrait ouvrir de nouveaux débouchés qui profiteraient surtout aux localités côtières. On sait qu'il existe déjà, notamment dans les pays du littoral du Pacifique, une demande importante pour certaines de ces espèces. Aux États-Unis, la plupart des poissons appartenant à cette catégorie sont commercialisés en tant que produits exotiques. Les espèces peu connues des Canadiens sont souvent fort recherchées dans d'autres pays.

2) Il faudrait que les politiques et la réglementation canadiennes s'adaptent mieux à l'approche commerciale nécessaire à l'exploitation rentable des espèces sous-utilisées et non traditionnelles.

L'industrie canadienne des produits de la pêche fait actuellement face à des problèmes graves, qu'il lui faudra relever pour assurer sa viabilité et sa prospérité. Sa diversification vers les espèces sous-utilisées (non traditionnelles) prend une importance d'autant plus capitale que les conditions des espèces traditionnellement exploitées de poissons de fond de l'Atlantique ont fait l'objet de restrictions rétroactives pour les économies régionales. La mondialisation des marchés dicte la conduite à adopter : le prix, la qualité et l'accessibilité des services seront tous des facteurs déterminants à l'avenir.